

L'ECHO

C O M M U N A L



Automne 2019

L'éditorial

Après plus de 100 jours de négociations, la Wallonie a son gouvernement. Quel que soit le vote que nous avons exprimé au mois de mai, c'est une bonne nouvelle. Enfin, les Communes vont pouvoir travailler en pleine connaissance des axes politiques que la nouvelle équipe wallonne veut développer.

À la lecture attentive de la Déclaration de Politique Régionale, on doit dire que les politiques développées par la Ville d'Aubange peuvent se poursuivre. Et donc que les projets en cours sont pérennisés, que ce soit en matière de :

- Développement territorial avec la Rénovation urbaine et, demain, le développement rural. La première réunion avec la Fondation rurale de Wallonie pour l'élaboration du prochain Plan Communal de Développement Rural vient d'avoir lieu ;
- Mobilité
- Logement public ;
- Politique sociale, de lutte contre la pauvreté et de santé ;
- Sport et de travaux subsidiés ;
- Environnement et de lutte contre le réchauffement climatique ;
- Excellence numérique.
- Le secteur « jeunesse » a été particulièrement actif durant cet été avec le renouvellement de l'opération « Blocus » ainsi que les belles réalisations des jeunes d'Été Solidaire et les nouveautés des plaines et stages communaux ;
- En matière de politique environnementale, nous réexpliquons la décision du Conseil Communal de passer à la collecte sac + sac au 1^{er} janvier 2020 ainsi que les motivations qui ont amené vos élus à privilégier cette option. Un tri amélioré et une meilleure prise en compte des exigences environnementales sont les principales causes du changement d'habitude que cette décision impliquera pour nos citoyens ;

L'Echo communal que vous avez en mains aborde donc tout naturellement ces diverses problématiques.

Procédons par ordre :


- L'emploi et la cohésion sociale : au-delà de la poursuite de nos permanences de recherche d'emploi, 2 nouveaux projets sont lancés. L'espace public numérique (EPN), localisé dans la bibliothèque d'Athus, qui contribuera à réduire la fracture numérique pour les publics plus âgés et défavorisés ainsi que le projet « repair café » qui a pour objectif de lutter contre tout gaspillage ;
- La santé : comme promis, nous développons nos projets « santé » autour du pôle Bellevue. Avec de nombreux partenaires, ce sera la référence aubangeoise pour tous, surtout en termes de prévention ;

Les pages traditionnelles consacrées au programme de notre Centre Culturel sont complétées par un retour sur notre dernière grande exposition artistique à La Harpaille à Aubange. Nous insisterons aussi sur la prochaine qui aura lieu au mois de décembre, intitulée « Des couleurs, des formes et des matériaux ». Ce sera à nouveau un grand événement artistique qui donne à Aubange la place qu'elle mérite dans le paysage culturel régional.

Enfin, nous ne voudrions pas terminer cet éditorial sans lancer un nouvel appel aux associations, aux clubs sportifs, aux groupements de citoyens afin que cette revue communale soit vraiment la vôtre. C'est en parlant des nombreux projets de qualité que vous menez que vous vous ferez encore mieux connaître et apprécier. Alors, à vos plumes et à vos appareils photos !

Le collège aubangeois.

Retrouvez les actualités de la Ville d'Aubange sur : www.aubange.be

 <https://www.facebook.com/CommuneDaubange/>

 <https://twitter.com/admaubange?lang=fr>

 <http://www.aubange.be/press/>

 <https://www.flui.city/aubange/>

L'Echo Communal Octobre 2019

Administration Communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38. 12. 50
accueil@aubange.be

Editeur responsable
Ville d'Aubange

Infographie
Hervé SPOIDEN

Rédaction

Jean Paul DONDELINGER, Bourgmestre
Véronique BIORDI
François KINARD
Vivian DEVAUX
Julien JACQUEMIN
Christian BINET
Catherine HABARU
Hillary TOMAELLO

Nous tenons à remercier tous ceux qui par leurs articles ou leur collaboration ont participé à la confection de ce bulletin (institutions fédérales, clubs et associations).

Vous avez un article à nous proposer ?
Contactez-nous sur infographie@aubange.be

Imprimeur
Imprimerie Lorgé



Marcel HOLLAY (1921 – 1992)

Nous nous dirigeons cette fois vers le plus petit village de la commune pour dresser le portrait de Marcel HOLLAY, syndicaliste et politicien. Il est le premier « politique » que nous évoquons dans notre série. Ce sera rare. Mais la carrière de cet homme est tellement exemplative d'une ascension sociale en Sud-Luxembourg que nous ne pouvons manquer de la décrire.

Marcel Hollay, on peut le dire, est l'homme politique marquant du Sud-Luxembourg durant les années 1960 à 1980.

Il est né le 6 août 1921 d'un père français et d'une mère italienne dans la cité minière de Crusnes (Meurthe-et-Moselle). Son père entre comme fraiseur à l'usine de Rodange en 1926 et ses parents s'installent à la rue Ougrée à Athus dans les maisons ouvrières qui appartiennent alors à l'usine grand-ducale. Le petit Marcel fréquente l'école communale de la rue de Rodange. Comme beaucoup de jeunes à l'époque, il suit son père à l'usine. Il y débute comme graisseur puis devient pontier en 1938. Très tôt, il se passionne pour les conditions de vie des travailleurs et pour la justice sociale au sein de cette entreprise qui appartient alors au groupe Cockerill-Ougrée et qui deviendra plus tard la Minière et Métallurgique de Rodange et enfin la MMRA lors de la fusion avec l'usine voisine d'Athus en 1974.

Assez rapidement, Marcel Hollay milite au sein du LAV (Letzebuenger Arbechter Verband qui deviendra plus tard l'OGBL), le syndicat socialiste grand-ducal. Ses réels talents de tribun et de débateur le font remarquer et il grimpe les échelons syndicaux. En 1950, il est d'ailleurs désigné permanent syndical. En 1956, il crée le Comité Frontalier Belgo-luxembourgeois pour en devenir le premier président, poste qu'il occupera sans discontinuer jusqu'à sa retraite.

Fort du soutien des très nombreux travailleurs belges au sein de l'usine, il est élu délégué ouvrier en 1958 (lorsque la loi luxembourgeoise octroie le droit de vote aux travailleurs étrangers dans les entreprises). Il est nommé secrétaire puis président de la délégation ouvrière de Rodange et, comme le système de cogestion grand-ducale le permet, il entre au Conseil d'Administration de l'usine.

Il devient l'un des rédacteurs attitrés de la revue syndicale Arbecht où il défend bec et ongles les revendications des travailleurs frontaliers. En 1959, la signature d'une convention de sécurité sociale entre la Belgique et le Luxembourg constitue le premier résultat tangible de la lutte pour l'amélioration de la situation des frontaliers. La plus belle victoire à laquelle Marcel Hollay contribue grandement est cependant l'obtention pour les belges travaillant au Grand-Duché du statut grand-ducal qui entraîne l'imposition fiscale au Grand-Duché. Ce combat lui apporte la notoriété et l'assise populaire qui

lui permettront d'entamer une carrière politique en Belgique. Fidèle à ses convictions, il rejoint naturellement le Parti Socialiste Belge (PSB qui deviendra le PS).

Il est tout d'abord élu conseiller communal à Athus en 1953 puis conseiller provincial un an plus tard (à l'époque, les deux élections n'étaient pas jumelées). Aux élections communales suivantes, il devient échevin des affaires sociales dans ce qui est toujours l'administration communale d'Athus. Il n'atteindra jamais son rêve de devenir bourgmestre. En effet, après les élections de 1975, il accède au poste de député permanent du Luxembourg. Si cette fonction est alors tout aussi convoitée que celle de mayor, les deux sont cependant incompatibles et Marcel Hollay quitte définitivement le conseil communal athusien (ou aubangeois après les fusions des communes). Leader naturel du P. S. sud-luxembourgeois, il sera réélu sans interruption aux élections provinciales jusqu'en 1985. De son action à la Province (où il acquiert le titre honorifique mais influent de « doyen de la Députation Permanente »), on retient surtout le fait qu'il est à la base de la création des diverses Intercommunales de soins de santé du Luxembourg.

Sa fin de carrière sera chahutée. Il est critiqué pour sa gestion de la société d'habitations sociales « Le Home Lorrain » d'Athus où il aura maille à partir avec un Comité de Défense revendicatif. Mais la plus grande déception de sa vie politique se situe en 1977 lors de la lutte des travailleurs athusiens pour leur outil de travail. Lorsqu'il plaide pour l'élargissement du statut luxembourgeois aux ouvriers d'Athus, il lui est reproché de prendre des positions qualifiées de « nationalistes grand-ducales » et de défendre Rodange au détriment de sa consoeur belge. Pire pour l'homme de gauche qu'il est, certains l'accusent de « trahir la classe ouvrière ». Peu à peu, il est mis de côté par le PS qui ne l'intègre plus sur ses listes de candidats.

Comme tout homme politique, Marcel HOLLAY avait ses partisans et ses détracteurs, aussi acharnés les uns que les autres. Ce n'est pas ici l'endroit pour juger l'homme. Mais ce citoyen de Guerlange a indéniablement marqué de son empreinte forte le paysage politique du Sud-Luxembourg et, à ce titre, nous avons jugé utile de retracer son parcours.





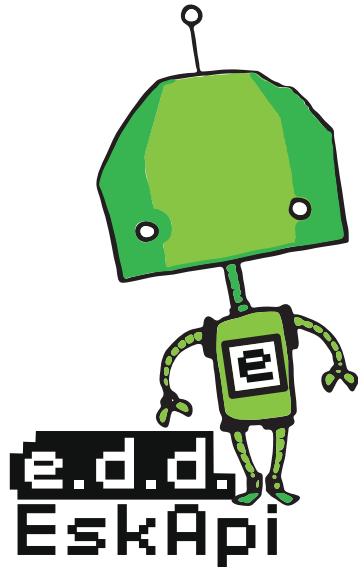
Permanences emplois



Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Le Plan de Cohésion Sociale de la Ville d'Aubange organise des PERMANENCES EMPLOIS : (Ré)Orientation professionnelle ; Réalisation de CV et de lettres de motivation ; Aide à la recherche d'offres d'emploi et de formations ; Accompagnement général ; Tous les lundis, de 14h30 à 16h à l'Espace Public Numérique de la bibliothèque Hubert Juin
64 Grand-Rue, 6791 Athus

Renseignements : 063/37.20.40



Rentrée 2019-2020

C'est

Accompagner l'enfant
Des activités culturelles et sportives
Apprendre à être solidaire
Ne pas avoir peur de se tromper
Respecter le rythme des enfants

Ce n'est pas...

Une école
Que des devoirs
Une remédiation individuelle
Une punition
Faire à la place de l'enfant
Du « SANS FAUTE »

Ecole de devoirs : 86 rue de Rodange, 6791 Athus

Lundi, mardi, jeudi 15h30-17h30 : aide aux devoirs (accueil des enfants jusqu'à 15h50 en fonction de leur école).

Mercredi 13h15 - 17h : activités diverses

À partir de la 1^{ère} primaire

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

sur rendez-vous au Service Jeunesse
Site Belle-Vue, Avenue de la Libération à Athus

Contact : Mme Fatima INACIO
063/37.20.42 - 0491/32.37.93
inaciof@aubange.be

Repair Café

Jeter ? Pas question !

Vous avez un petit appareil électro qui ne fonctionne plus ? Une chaise cassée ? Des vêtements abimés ?

Venez apprendre à les réparer gratuitement en compagnie de bricoleurs expérimentés.

INFOS ET CONTACT : Ville d'Aubange, service cohésion sociale, 063/37.20.40, cohesionsociale@aubange.be

PROCHAINES DATES :

3/11 : Préau Communal Halanzy, Grand Place, 6792 Halanzy

1/12 : Salle de la rue des Tilleuls à 6791 Athus

Nous sommes toujours à la recherche de réparateurs!

Vous pouvez réparer de petits électros, une chaise cassée ou encore un vélo ?

Vous pouvez recoudre une couture ou un bouton arraché ?

N'hésitez pas à nous rejoindre!



Ateliers informatiques gratuits pour seniors

Réservés aux résidents de la Ville d'Aubange de 55 ans et plus

SEPTEMBRE 2019 – JUIN 2020

Au sein de la bibliothèque Hubert Juin - 64 Grand-Rue,
6791 Athus

UNIQUEMENT SUR INSCRIPTIONS : 0499/19. 09. 80

Initiation individuelle

Vous n'avez jamais utilisé un ordinateur et vous souhaiteriez tenter l'expérience ? Nous pouvons vous accompagner grâce à un ordinateur adapté aux débutants !

De septembre à juin. Tous les vendredis hors congés scolaires. Une place de 9h à 10h30 et une de 10h30 à 12h.

Assistance à l'utilisation

(ordinateur, tablette, gsm, gps,...)

Vous utilisez régulièrement un appareil numérique mais une action particulière pose problème, nous pouvons vous aider ! De septembre à juin. Tous les samedis hors congés scolaires. Une place de 9h à 10h30 et une de 10h30 à 12h.

Modules collectifs

Vous souhaitez développer votre maîtrise de l'ordinateur/du smartphone et apprendre en groupe, nous organisons différents modules sur des thèmes spécifiques !

Attention, selon les modules proposés une connaissance minimale peut être requise.

Chaque séance se déroule de 10h à 12h.

Internet SUR PC : consulter des sites, faire des recherches, etc. Les mardis 1, 8, 15 et 22 octobre.

Internet SUR SMARTPHONE : consulter des sites, faire des recherches, etc. Les mardis 5, 12, 19 et 26 novembre.

Tableur SUR PC : Les mardis 3, 10 et 17 décembre.

Traitement de texte SUR PC : Les mardis 7, 14, 21 et 28 janvier.

Acheter un ordinateur ou une tablette. Les mardis 4, 11 et 18 février.

Créer et gérer une adresse mail SUR PC : Les mardis 3, 10, 17, 24 et 31 mars.

Acheter un smartphone : Les mardis 21 et 28 avril.

Créer et gérer une adresse mail SUR SMARTPHONE : Les mardis 5, 12, 19 et 26 mai.



Depuis septembre, un Espace Public Numérique (EPN) a ouvert ses portes en Ville d'Aubange

Qu'est-ce qu'un EPN ?

C'est un lieu d'apprentissage et d'utilisation des nouvelles technologies numériques.

Il vise à lutter contre l'exclusion numérique et à favoriser la participation citoyenne.

Pour cela, un accompagnement technologique, pédagogique et humain adapté est possible avec une personne compétente présente sur place. Des ateliers à thèmes y sont également proposés.

Infos pratiques

L'« EPN Trois Frontières » se situe à la bibliothèque Hubert Juin (64 Grand Rue, Athus) au 2^{ème} étage.

Ouverture le lundi de 13h à 17h, le mercredi de 9h à 17h et le vendredi de 13h à 17h.

Possibilités d'initiation, d'apprentissage et d'utilisation : informatique de base, bureautique, mails, internet, flucity, ...

063/24.06.84 - aubange.epn@gmail.com

Santé - Bellevue - Athus

39 AVENUE DE LA LIBÉRATION À ATHUS.

MÉDECINE GÉNÉRALE BELLEVUE (MGB) OUVERTE À TOUS



Afin de contrer la pénurie de médecins généralistes, « Médecine Générale Bellevue » a ouvert ses portes il y a un an.

Ce centre, accessible à tous, comprend actuellement 5 médecins travaillant dans la région depuis de nombreuses années et 2 jeunes médecins assistants.

Ils y partagent leurs connaissances, leurs compétences et leur expérience afin d'assurer des soins de qualité à chaque patient.

Nourrissons, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées y trouveront une médecine préventive et curative adaptée à chacun.

Dr COLUSSO et Dr RICKER y consultent du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

Dr DENIS, Dr DUSARD, Dr HANUS, Dr DERKENNE et Dr LOICQ y consultent 1 à 2 journées par semaine.

Prise de rendez-vous : 063/37 20 29

LES SPÉCIALISTES À BELLEVUE :

Sur le site de Bellevue, vous pouvez aussi consulter divers spécialistes.

ORTHOPÉDISTES : Dr KINZINGER, Dr STASSEN, Dr BECHET

ORL : Dr Robbe

RHUMATOLOGUE : Dr PATER

PSYCHOLOGUES :

- Mr SIEGELBAUM Frédéric
- Mme SCHUL Noémie
- Mme JAUMIN Kyung-nan

THÉRAPIE BRÈVE :

Mme SCHUMACHER Anne-Cécile

**Prise de rendez-vous uniquement les matins
de 8h à 12h : 063/37 20 90**

CENTRE DE KINÉSITHÉRAPIE :

- Mr PARNEL Thimothée
- Mme HANSEN Hélène
- Mr SIMON Laurent
- Mr BLAMPAIN Emilien
- Mme TOUSSAINT Marie-Paule

**Prise de rendez-vous uniquement :
063/37 20 88**

MAISON DU DIABÈTE

Si vous êtes diabétique ou que vous avez des questions à ce sujet, les consultations sont là pour vous aider à mieux comprendre et vivre le diabète.

**Consultations les lundis sur rendez-vous :
084/41 10 00**



PRISES DE SANG (VIVALIA)

Du lundi au vendredi de 7h à 9h30

Samedi de 7h30 à 10h30

Sans rendez-vous





MAISON DE LA CROIX-ROUGE AUBANGE-MESSANCY

Elle est ouverte le lundi et le mercredi de 14h à 18h, le vendredi, de 9h à 12h, ainsi que le premier samedi de chaque mois, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Vestiboutique OUVERTE À TOUS

Lundi et mercredi de 14h à 18h. Vendredi de 9h à 12h. Samedi (1^{er} du mois) de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vêtements, chaussures, accessoires, linge de maison, petite brocante. Et même une tasse de café !

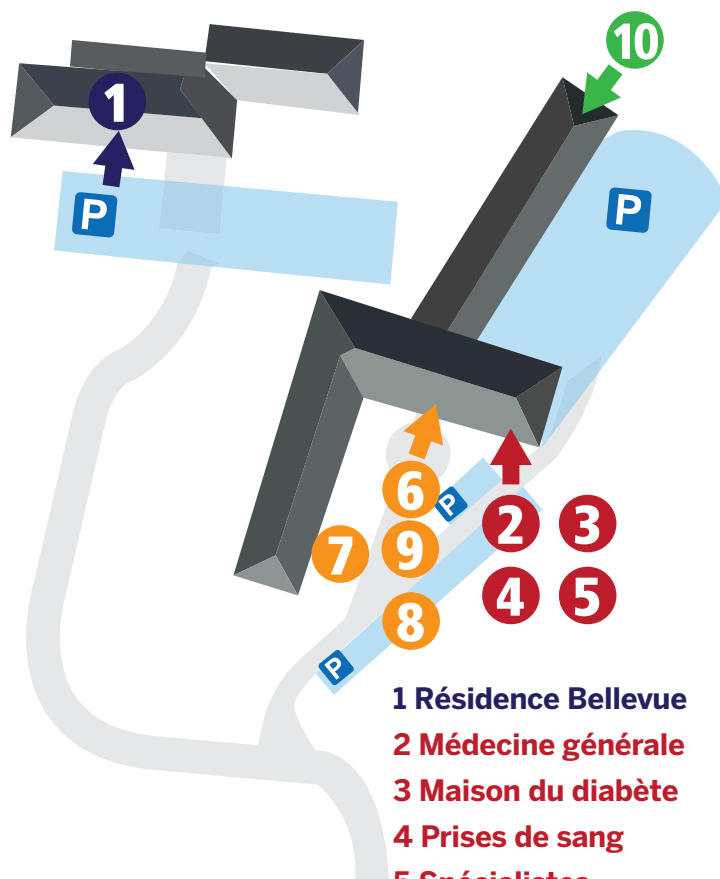
Vos dons et vos achats servent à financer ces actions locales. En achetant vos vêtements en vestiboutique, vous aidez aussi les plus démunis de votre région. (aide alimentaire et de première nécessité, visite à domicile, ...).

En plus de la Vestiboutique :

- **un service de chauffeur-accompagnateur** avec véhicule adapté pour le transport de personnes à mobilité réduite (VSL et TPMR);
- **un service de location de matériel paramédical;**
- **des visites de courtoisie aux personnes isolées** qui en font la demande;
- **une épicerie sociale;**
- **des collectes de sang** sur trois sites de la commune (Athus, Aubange, Halanzy);
- Pour permettre ces services à la population, la Croix Rouge a besoin de toujours plus de volontaires;
- Aujourd'hui, elle souhaite augmenter l'organisation et l'efficacité du service VSL, et est en recherche de volontaires avec un profil administratif.

Ce qui vous est demandé :

- un engagement pour minimum une demi-journée par semaine, à votre domicile ou au local;
- une connaissance informatique de base et l'engagement à suivre les formations utiles pour l'utilisation des outils mis à disposition;
- une bonne capacité d'écoute au téléphone;
- de la rigueur et le souci de travailler en équipe pour le meilleur service aux bénéficiaires;
- le respect des principes et valeurs de la Croix-Rouge, tels que repris dans la Charte du volontaire.



1 Résidence Bellevue

2 Médecine générale

3 Maison du diabète

4 Prises de sang

5 Spécialistes

6 MSP

7 Croix rouge

8 Kinésithérapie

9 ALE

10 CPAS

Ce que la Croix Rouge offre :

La reconnaissance de votre statut de volontaire à l'échelon national et international, avec l'obtention d'une carte et d'un identifiant Croix-Rouge;

L'intégration au sein d'une équipe dynamique et heureuse de son utilité aux publics fragilisés, quels qu'ils soient :

- des formations adaptées;
- un accès réservé sur le site <http://ma.croix-rouge.be>;
- la couverture d'une assurance spécifique pour les activités Croix-Rouge.

Plus d'informations :

- Mme Michèle MAJÉRUS, 0473 56 29 09, Présidente
- Mme Christelle BAJOT, 0498 41 43 66, Vice-Présidente
- Mme Cathy BRESSARD, 0494 80 35 26, Secrétaire
- Mme Francine PIERRARD, 0494 38 13 22, Trésorière

J'accueille un(e) étudiant(e)

(le temps d'un stage en médecine)!

La Province de Luxembourg recherche des citoyens prêts à accueillir des étudiants en médecine lors de leur stage en médecine générale. Répartis sur l'ensemble de l'année (en ce compris les grandes vacances) et sur l'ensemble de la province, ces stages ont une durée allant de 3 semaines à 3 mois (selon l'université et le degré d'étude).

La Cellule d'accompagnement des Professionnels de la Santé de la Province de Luxembourg (CAPS) a entre autres pour objectif d'accueillir et d'accompagner de nouveaux (jeunes) médecins généralistes lors de leur installation, ceci afin de contrer la pénurie de généralistes qui selon les localités est soit déjà bien réelle, soit attendue dans les prochaines années.

Partout en Province de Luxembourg, des médecins généralistes se mobilisent et font la promotion de leur métier en accueillant de nombreux stagiaires. Ces moments d'immersion dans le cabinet d'un généraliste local sont des instants propices pour faire découvrir aux jeunes ce métier et plus encore notre région.

Mais la plupart de ces jeunes sont issus d'autres provinces et disposent le plus souvent d'un kot étudiant sur leur campus. Ils ne savent donc se permettre un gîte ou une chambre d'hôte. Faute de moyens, beaucoup se replient donc sur leur ville d'origine. Ce phénomène ne favorise hélas pas l'arrivée de nouveaux jeunes praticiens chez nous. C'est pourquoi nous faisons appel à la convivialité et au sens de l'accueil de nos citoyens.

Prêt à accueillir un stagiaire ?

Pour une partie ou la totalité d'un stage ?

Faites part de vos disponibilités à la Province, aussi réduites soient-elles.

Contact :

caps@province.luxembourg.be
063/212 450



« Senior focus »

La boîte à tartines qui sauve des vies



En cas de disparition inquiétante ou de malaise, la recherche rapide et active d'informations sur la personne concernée est primordiale, voire vitale.

C'est pourquoi la Ville d'Aubange, via son Comité Consultatif Communal des Aînés, adhère au projet « Senior Focus » lancé par le Service Social & Santé de la Province de Luxembourg.

Plus qu'une boîte à tartine

Senior Focus est une boîte à tartines facile à identifier grâce à son logo et rangée dans un endroit familier de tous : le frigo. Elle contient un ensemble de renseignements utiles sur la personne à secourir. Ainsi, les ambulanciers, pompiers, médecins généralistes, policiers, aides-soignants peuvent agir efficacement en cas d'urgence, simplement en ouvrant la porte du frigo!

En cas de disparition, la boîte renferme tous les éléments dont les policiers doivent disposer rapidement : une photo récente de la personne, ses signes distinctifs, ses habitudes de vie, les lieux qu'elle fréquente, etc.

S'il s'agit d'un malaise, les services de secours y trouvent tous les renseignements médicaux indispensables à une bonne prise en charge rapide et adaptée : nom du médecin traitant, liste des médicaments pris, allergies, opérations subies, maladies,...

En Ville d'Aubange

Afin d'atteindre cet objectif, ce sont les Communes qui ont été sollicitées en Province de Luxembourg.

La Ville d'Aubange a répondu favorablement via son Comité Consultatif Communal des Aînés et le service Cohésion Sociale.

Les personnes concernées – ou leurs familles – qui souhaitent se procurer la boîte et les documents peuvent prendre contact avec :

- Le conseil des aînés : 0474/24. 32. 16
- Le service Cohésion Sociale : 063/37. 20. 40
cohesionsociale@aubange.be

Fonds Social chauffage

Pour introduire une demande d'allocation de chauffage, vous devez vous présenter au CPAS lors des permanences prévues à cet effet **le mardi (de 14h à 15h30) et le jeudi (de 10h à 11h30), ou en prenant rendez-vous par téléphone au 063/37. 20. 15.**

Afin de bénéficier de l'allocation, vous devez :

- > Vous chauffer avec un des combustibles suivants : le gasoil de chauffage en vrac, le gasoil de chauffage à la pompe, le pétrole lampant à la pompe ou le gaz propane en vrac.
- > Appartenir à une des 3 catégories de personnes suivantes :
 - **Catégorie 1** : les personnes bénéficiant d'un statut BIM/OMNIO (ex VIPO) ; ou
 - **Catégorie 2** : les personnes à bas revenus, dont le total des revenus bruts imposables du ménage est inférieur ou égal à 19. 105,58€, majoré de 3. 536,95€ par personne à charge ; ou
 - **Catégorie 3** : les personnes surendettées bénéficiant d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes.



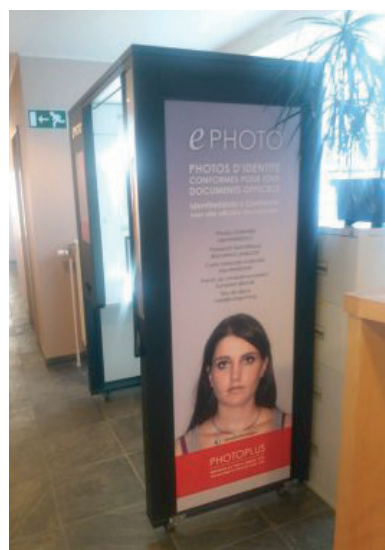
Afin que le CPAS puisse traiter votre demande, vous devez vous munir des documents suivants :

- La facture concernée (datée de moins de 60 jours à dater du lendemain de la livraison) ;
- Votre carte d'identité ;
- Une preuve des revenus du ménage (extrait bancaire, fiche de salaire ou dernier avertissement extrait de rôle) ;
- Pour la Catégorie 3 mentionnée ci-dessus, une attestation d'admissibilité en règlement collectif de dettes ou une attestation émanant du Service de médiation de dette.

Il y a lieu de noter que l'intervention est limitée à 1500 litres par ménage et par année civile, à raison de 0,14€ le litre, soit un total de maximum 210,00€.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Monsieur HAYOT du CPAS d'Aubange par téléphone au 063/37. 20. 15. , ou vous rendre sur le site www.fondschauffage.be.

Un photomaton à l'Hôtel de ville



Le 31 décembre 2018, le dernier photographe d'Athus fermait ses portes. Tant que le magasin était là, le Collège communal se refusait d'installer une cabine photo dans les bâtiments communaux.

Depuis, la Ville d'Aubange a étudié les possibilités pour vous permettre de réaliser vos photos d'identité directement sur place et l'installation d'un photomaton à l'Administration communale est intervenue. Une idée émise sur Flucity et aujourd'hui concrétisée !

Dès maintenant, vous pouvez vous rendre à l'Hôtel de ville, rue Haute n° 22 à Athus. Le photomaton se trouve dans le hall, face au guichet du service Population. Un véritable gain de temps pour vous !

Un écran simple et intuitif vous guide pas à pas. Le tarif pratiqué est de 6 € les 8 photos couleur. La machine accepte les billets de 5 et 10 €, les pièces de 0,50€ à 2€ mais pas encore les cartes bancaires.

Pour des raisons pratiques, nous vous déconseillons d'utiliser le photomaton pour les photos d'identité d'enfants de moins de 4 ans.

Aubange : Commune du commerce équitable

En Belgique, ce sont actuellement 41 Communes qui se sont officiellement engagées en faveur du commerce équitable. En province de Luxembourg, à côté d'Arlon, Bastogne, Bertogne, Durbuy, Houffalize, Marche, Martelange, Neufchâteau, Tenneville, Tintigny et Vielsalm qui ont obtenu ce titre honorifique de « Commune du commerce équitable », une dizaine d'autres communes se sont portées candidates. Aubange fait partie de ces dix communes depuis la décision du Conseil communal du 2 février 2016.

Pour obtenir le titre de « Commune du commerce équitable », six critères sont à remplir : le Conseil communal doit d'abord voter une résolution en faveur du commerce équitable en engageant l'administration communale à consommer deux produits issus du commerce équitable. Les commerces et Horeca doivent ensuite aussi s'y mettre. Des commerces et établissements Horeca installés sur le territoire



de la commune proposent au moins deux produits du commerce équitable à leur clientèle et rendent visible leur participation à la campagne. Puis ce sont les écoles, entreprises et organisations qui doivent embrayer. La mise en place d'un comité de pilotage est aussi indispensable pour coordonner les initiatives nécessaires à l'avancement de la campagne. C'est ce point qui avait posé problème en 2016 et qui reste à concrétiser à Aubange. Récemment, le Collège communal a décidé de relancer la procédure visant à obtenir le titre !

Dans l'esprit du public, « Commerce équitable » rime avec pays du sud. La réalité du commerce est beaucoup plus large : la campagne « Communes du Commerce Equitable » promeut de façon large une consommation responsable pour un développement durable, tant au Nord qu'au Sud. C'est ainsi que depuis quelques années, à côté des produits du sud, les magasins du monde Oxfam proposent à la vente une gamme de produits belges et européens provenant d'une agriculture durable.

Si vous souhaitez vous engager dans la dynamique visant à faire d'Aubange une commune du commerce équitable, soumettez-nous votre candidature et participez au futur comité de pilotage.

Candidatures et plus d'informations à l'Agence de Développement Local (ADL):

063/24 55 80 – 063/24 55 81 -
adl@aubange.be



**ASBL Maison
de Jeunes
d'Aubange
Saison 2019-2020**

MARDI

Atelier danse

16h30-18h MJ Aubange, 12 ans

MERCREDI

Atelier kick-boxing

18h30-20h30 Joli-Bois, 12 ans

JEUDI

accueil ouvert de 15h30 à 19h à la MJ Athus

Atelier fitness

17h-18h MJ Athus, 12 ans

VENDREDI

accueil ouvert de 15h30 à 20h à la MJ Aubange* et à la MJ Athus

Atelier danse

16h-17h MJ Athus, 11 ans

Atelier eco-conso

17h30-19h MJ Athus, 12 ans

Atelier futsal

17h-18h30 Clémarais, 12 ans

Atelier kick-boxing

18h30-20h30 Joli-Bois, 12 ans

SAMEDI

accueil ouvert de 13h à 18h à la MJ Aubange* et à la MJ Athus

Atelier survie

Variable MJ Athus, 12 ans

*** Les ouvertures de la MJC du village d'Aubange du vendredi et samedi se font en alternance une semaine sur deux.**

Pour ex. : ouvert vendredi 4/10 et ouvert samedi 12/10

Contact : 063/237673
mdj@planetej.be - www.facebook.com/planetej

Plaines et stages de la Ville d'Aubange

Pour cette année, pas de grands bouleversements au niveau des plaines de vacances si ce n'est le retour de la plaine d'Aix-sur-Cloie à la place de celle d'Halanzky après les travaux de l'an dernier.

Pour le reste il s'agissait donc du fonctionnement « classique » : maintien de toutes les plaines y compris celle du Dolberg à Athus pour une seconde édition, maintien des tarifs différenciés pour les résidents et les non-résidents, maintien de la garderie jusque 18h30, ...

Au niveau des excursions, une activité « parc gonflables » a été organisée pour les petits et les grands qui le souhaitaient dans la salle de sport au Joli-bois en remplacement de l'excursion piscine habituelle.

En parallèle, les petits ont pu se rendre au parc merveilleux de Bettembourg tandis que les grands se sont rendus à l'accrobranche à Steinfort.

Un nouveau partenariat a également été mis en place avec les bibliothèques de la Ville d'Aubange.

Au niveau du bilan chiffré, la moyenne journalière est de 470 enfants présents. Et les tendances sont à la hausse avec 815 enfants différents inscrits tout au long du mois de juillet (pour 745 en 2018) et 9393 participations journalières au total (pour 8702 en 2018).

Bravo aux équipes (63 étudiants et 21 employés au total) et merci à tous les enfants et parents !

Cet été, **les bibliothèques de la Ville d'Aubange se sont associées aux Plaines de vacances** pour proposer aux



enfants une activité ludique autour des contes de fées ! Durant les quatre semaines de juillet, les bibliothécaires se sont rendues dans les différentes plaines de la commune.

Les plus petits ont donc pu réaliser un collage ainsi qu'un coloriage autour du conte « Le petit bonhomme en pain d'épice ». Pour terminer en beauté cette activité, une lecture de ce même conte leur a été proposée.

Les plus grands ont été mis à contribution par les bibliothécaires. En effet, ces dernières avaient malencontreusement égaré les titres des contes qu'elles avaient apportés...

Les enfants les ont donc aidé à les retrouver et ont pu découvrir, ou redécouvrir, des histoires étonnantes !

Soucieuse de proposer des plaines de qualité, la Ville d'Aubange a organisé le samedi 29 juin à la Harpaille une matinée d'information relative à la **Prévention de la maladie de Lyme** et autres infections

transmises par les tiques à laquelle tous les animateurs de plaines ont participé.

Orchestrée par Madame Sandrine CAPIZZI-BANAS, spécialisée en parasitologie de la Faculté de pharmacie de l'Université de Lorraine/CNRS, cette séance info a été un réel succès avec une cinquantaine de personnes présentes en plus des animateurs de plaines.



<http://www.facebook.com/LymeEnPeine>

Nouveauté !

Pour la première fois en Ville d'Aubange, un stage ludique en langue a été organisé durant le mois d'août.

Grâce à un partenariat avec la Province de Luxembourg et Kiddy&Juniors, 12 enfants de 9 à 12 ans ont ainsi pu du 19 au 23 août participer à des activités ludiques en anglais.

Une belle réussite que nous tenterons de renouveler à l'avenir !



N'HÉSITEZ PAS À SUIVRE LES ACTUALITÉS DE NOS STAGES ET PLAINES SUR LA PAGE FACEBOOK: PLAINES ET STAGES DE LA VILLE D'AUBANGE

Blocus 2019 : retour sur cette cinquième édition



L'action « Blocus en commune », round 5, c'est terminé ! Pour sa cinquième édition, l'action a accueilli au total, durant deux semaines, 39 étudiants du niveau secondaire, de la 1^{ère} à la 6^{ème} année.

Durant ces deux semaines, tous les jeunes ont été soutenus par l'équipe du Service Jeunesse, ainsi que par les 13 enseignants et professionnels bénévoles mobilisés pour l'occasion. Chaque étudiant, en fonction de ses besoins, a pu poser ses questions et bénéficier de conseils, d'explications et d'exercices.

C'est grâce à Mme BAIL, M. BALTAZARD, Mme FREYER, Mme. PIERRE, Mme CROONENBORGHES, M. CONTI, Mme GENIN, Mme KERGER, M. KINARD, M. THIRY, M. WEGNER, Mme NEDU, M. CHINA, Mme BOCKLER et à M. MARBEHANT que les jeunes ont pu avancer et se sentir soutenus dans leur étude.

En outre, les ateliers de groupe proposés par Caroline SERHAN, coach scolaire, ont permis aux jeunes d'apprendre à réaliser un planning, à organiser leur étude, à se concentrer... ils ont également bénéficié de conseils personnalisés pour gérer leur stress à la veille des examens ou encore pour s'alimenter de manière équilibrée. De quoi leur permettre de se préparer efficacement à leur seconde session.

Grâce au soutien de la Ville d'Aubange et de l'enseigne Carrefour Express d'Athus, des collations saines (eau, jus de fruit, fruits) ont été proposées à volonté durant les dix jours et ont permis aux étudiants de s'alimenter sainement.

La salle de la Harpaille nous a confirmé à nouveau qu'elle était « LE » lieu calme, zen et propice à l'étude par excellence. Un environnement extérieur verdoyant et apaisant, de quoi s'aérer et souffler quelques instants avant de replonger dans son cours.

L'ensemble de l'équipe du projet souhaite remercier toutes les personnes qui ont permis à ce projet d'exister : les bénévoles, pour leur présence, leurs conseils et leur motivation ; Mme Caroline SERHAN, pour ses ateliers et son implication ; la Ville d'Aubange pour son soutien permettant d'offrir à l'ensemble des jeunes des collations saines durant les deux semaines, l'enseigne Carrefour Express d'Athus pour les collations offertes, les parents, pour leur confiance et leur collaboration. Enfin, merci à tous les jeunes pour leur participation et leur motivation et leur bonne humeur, félicitations à eux pour le travail et les efforts fournis !

Cette année, **70 %** des jeunes qui ont participé au projet ont réussi leur seconde session. Félicitations à eux et bonne chance à tous pour cette nouvelle année scolaire !

Été solidaire 2019

Pour sa 16^{ème} édition en Ville d'Aubange, deux projets ont été mis en place dans le cadre d'été solidaire : un « classique » avec la rénovation d'une plaine de jeux et un plus « innovant » avec un projet street art. Ce dernier s'est déroulé durant la première quinzaine de juillet. Sept jeunes étudiants, encadrés pour l'aspect technique par M. Amine JAAFARI, un artiste local, ont ainsi travaillé sur la place Gigi à Aubange.

S'ils ont nettoyé la place, tant le sol que les bordures, l'essentiel de leur travail a consisté en des travaux de peinture. Ainsi, les poteaux d'éclairage ont été redécorés, le mur de séparation des deux niveaux de la place a été repeint de façon ludique et des jeux au sol pour enfants ont également vu le jour.

À noter également que, dans les mois à venir, de nouveaux petits modules pour enfants seront réinstallés sur la place là où les anciens jeux avaient récemment été enlevés par sécurité.



L'autre projet, quant à lui, s'est déroulé pendant la deuxième quinzaine et a consisté en la rénovation de la plaine de jeux à la rue des Sapins à Athus.

Là aussi un gros travail a été abattu par 8 autres jeunes étudiants: nettoyage des allées et des bordures, remise en état du terrain de basket et mise en place de nouveaux panneaux, remise en couleur du toboggan et d'un module de jeu, création d'une zone de chute pour un autre module de jeu, construction de tables et bancs de pique-nique,...

En fin de projet, les jeunes ont également pu s'initier au street art en repeignant le grand mur présent sur la plaine, à nouveau sous la supervision de M. Amine JAAFARI.



**ENCORE UNE FOIS « ÉTÉ SOLIDAIRE » EST DONC UNE RÉUSSITE.
BRAVO AUX 15 JEUNES POUR LA QUALITÉ DU TRAVAIL ACCOMPLI !**

Vos crèches communales



Accueil de 0 à 3 ans
Cadre agréable
Espace de jeux extérieur
Personnel qualifié
Ouvert de 6h30 à 18h30
Suivi médical O.N.E.

LES POUSSINS



Contact : Tél. +32 63 37 15 73
direction.lespoussins.asbl@aubange.be
Lieu : Rue Houillon, 39 à 6791 Athus
Horaires : du lundi au vendredi de 06h30 à 18h30
Prix : en fonction du revenu net des parents

LES CANETONS



Contact : Mme PATERNOT Carine
Tél. +32 63 57 67 02
lescanetons@hotmail.fr
Lieu : Rue de l'Ecole, 1A à 6791 Athus
Horaires : du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30
Prix : en fonction du revenu net des parents

Accueil Assistance



Le service « accueil assistance » propose 3 services :

SERVICE « RÉPIT »

Ce service consiste à venir prendre soin d'un enfant porteur d'un handicap (de +/- 3 mois jusqu'à 12 ans inclus) afin de permettre aux parents de s'octroyer des moments de répit.

La prise en charge peut se faire à domicile, lors d'activités extérieures (activités de loisirs, rendez-vous médicaux...), lors d'une hospitalisation de l'enfant ou encore lors d'une participation à un stage, plaine en période de congés scolaires.

GARDE D'ENFANTS MALADES

Votre enfant est malade et doit rester à la maison? Nous enverrons à votre domicile, au plus tard pour le lendemain (en fonction des disponibilités du service), une personne formée en puériculture ou assimilée. La maladie de l'enfant doit être attestée par un certificat médical (de +/- 3 mois jusqu'à 12 ans inclus).

VEILLE EN MILIEU HOSPITALIER

Votre enfant est hospitalisé? Vos obligations vous empêchent de rester auprès de lui? Ici aussi, une personne peut se rendre à l'hôpital et veiller au bien-être de votre enfant (de +/- 3 mois jusqu'à 12 ans inclus).

Tarifs

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus mensuels nets du ménage (1500-20001,96€).

La Ville d'Aubange étant partenaire d'Accueil Assistance, c'est elle qui prend en charge les 10€ des frais de déplacements!

D'autres réductions cumulables sont encore parfois possibles, si votre employeur et/ou mutualité participe(nt).

Contact : 063/24 24 40

Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h
et du dimanche au jeudi de 17h à 19h.
accueil.assistance@promemploi.be



SCOLYTE DE L'EPICEA

Les attaques de l'insecte **Ips typographus** causent des ravages énormes parmi les plantations d'épicéas. Ce petit coléoptère **xylophage** (c'est-à-dire qui se nourrit de bois), qui mesure environ 5 mm de long, fait partie de la famille des **scolytes**. Il pond sous l'écorce des épicéas. Les larves, après éclosion, vont se nourrir du bois tendre situé sous l'écorce, en y formant des galeries. Après environ 6 semaines, les jeunes adultes quittent l'arbre par des trous de sortie circulaires formés dans l'écorce. Les insectes, s'ils sont nombreux peuvent tuer l'arbre parasité. La reproduction des scolytes est possible lorsque la température dépasse 15 °C.

Au printemps, il faut environ 6 semaines pour 1 génération. En été, lorsqu'il fait plus chaud, la reproduction des scolytes est réduite à 4 semaines. Aucun traitement chimique n'est homologué pour lutter contre les scolytes sur les arbres vivants. Les arbres scolytés permettent une multiplication rapide des insectes. Il est fort probable que les arbres sains - qui ne contiennent pas de scolytes- aux alentours, peuvent très facilement se faire coloniser et servir à leur tour de site de reproduction. Pour des raisons sanitaires, il est donc important de veiller à l'évacuation ou à l'écorçage des arbres atteints.

Compte tenu de la situation actuelle, nous vous recommandons de mener prioritairement les actions suivantes :

1) Effectuer une surveillance minutieuse de vos peuplements d'épicéas.

Le repérage le plus précoce des arbres atteints est primordial. Il est indispensable d'identifier rapidement les épicéas atteints, à savoir ceux qui présentent un ou plusieurs des symptômes suivants, tels que :

- Trous de perforation sur l'écorce avec expulsion de sciure et éventuellement écoulement de résine
- Jaunissement / roussissement des aiguilles ou perte brutale des aiguilles
- Décollement ou perte de fragments d'écorce

2) Abattre et évacuer les arbres présentant au moins un de ces symptômes.

À défaut de trouver une solution pour l'évacuation, il est conseillé de les ébrancher et de les écorcer.

Cette action est indispensable pour réduire les populations de scolytes.

Les épicéas morts et ayant perdu toute leur écorce, ne sont plus considérés comme contaminants.

Leur évacuation n'est donc pas prioritaire sur un plan sanitaire.



Tout épicéa scolyté qui présente un danger de sécurité conséquent pour les usagers de la route, doit absolument être abattu. Pour des raisons de sécurité, avant abattage, veuillez prendre contact avec le service urbanisme de la Ville d'Aubange. Frank Costa, mobilité et urbanisme : 063 38 12 55



Lutte contre les changements climatiques : Aubange, une Ville engagée!

Il ne se passe plus un jour sans que les médias ne fassent écho de la lutte contre le réchauffement climatique. Et non sans bonnes raisons... Dans ce cadre, notre Commune a adhéré en 2015, à la Convention des Maires, une initiative de l'Union Européenne qui rassemble déjà des milliers d'autorités locales et régionales engagées dans la mise en œuvre des objectifs européens en termes de climat et d'énergie sur leur territoire. Créée en 2008, cette démarche volontaire est destinée à faire face au réchauffement climatique et à protéger l'environnement, notamment en visant la réduction des émissions de CO² et de la dépendance énergétique.

La Ville d'Aubange, comme tous les signataires de la Convention des Maires, s'est engagée à réduire les émissions de CO² de 20 % d'ici 2020 et de 40 %, au minimum, d'ici 2030 ainsi qu'à viser une approche intégrée destinée à atténuer les changements climatiques mais aussi à s'y adapter.

Depuis 2016, notre Commune, avec l'aide du Comité de Pilotage Energie, composé de citoyens investis, a élaboré un Plan d'Actions en faveur de l'Energie (PAED) reprenant les projets en cours et à venir qui doivent permettre d'atteindre l'objectif initial à l'échéance 2020. Notre priorité actuelle est de faire évoluer notre plan d'actions pour diminuer les émissions de CO² de 40 % en 2030.

Ce document nous donne une vision objective des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur l'ensemble de notre territoire et sa mise à jour nous permettra de définir une nouvelle stratégie chiffrée de réduction de ces émissions. Une partie importante du Plan d'Actions est consacrée à notre patrimoine car la Commune souhaite devenir un exemple dans la dynamique de transition énergétique initiée.

Afin d'accompagner les entités locales, la Province de Luxembourg s'est positionnée comme coordinateur territorial, via son département du Développement Durable, et sa cellule PEP'S Lux (Province à Énergie Positive) en particulier. Une aide précieuse et gratuite nous est ainsi fournie pour élaborer notre plan d'actions, soutien qui va de la rédaction des documents administratifs à la réalisation des bilans CO², l'élaboration des fiches actions et édition de documents spécifiques de sensibilisation (comme prochainement des pages dédiées à l'énergie sur notre site communal) et de la formation, en passant par l'organisation d'ateliers spécifiques.

En tant que citoyens vos actions comptent ! Ainsi, les actions déjà réalisées, ou à réaliser, par la population, que ce soient des travaux d'isolation ou la mise en place de productions d'énergie renouvelable sont bien évidemment prisent en considération, pour autant que nous en ayons connaissance, dans l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Actions communal. Autant d'opportunités bénéfiques pour le confort, le portefeuille et le climat!

Par ailleurs, les Villes et Communes qui disposent d'un tel plan d'actions se placent dans les meilleures conditions pour répondre aux futurs mécanismes wallons et européens de soutien aux investissements en matière d'énergie.



L'environnement et le climat, c'est NOUS aussi !

LES CITOYENS À L'HONNEUR !

Si vous voulez partager avec nous une démarche innovante en matière de production d'énergie ou qui vous a permis de réduire de façon significative votre consommation en énergie...

Venez nous en parler, nous serions heureux de vous mettre en exemple lors d'une prochaine édition.

**A+++
Aubange 2020
Objectif -20% CO₂**

Service logement :

Mme Marie LIÉTAERT
38 rue Haute, 6791 Athus
Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h
Tél. : +32 63 38 12 71
lietaertm@aubange.be

Du changement en matière de primes régionales à l'habitation

Problèmes de salubrité ? Habitation vétuste ? Envie d'économiser de l'énergie ou simplement d'améliorer le confort de votre logement ?

Avez-vous pensé aux primes Habitation de la Région wallonne ?

Un nouveau mécanisme d'aide de la Région wallonne pour les travaux de rénovation et d'économie d'énergie est en place depuis juin 2019.

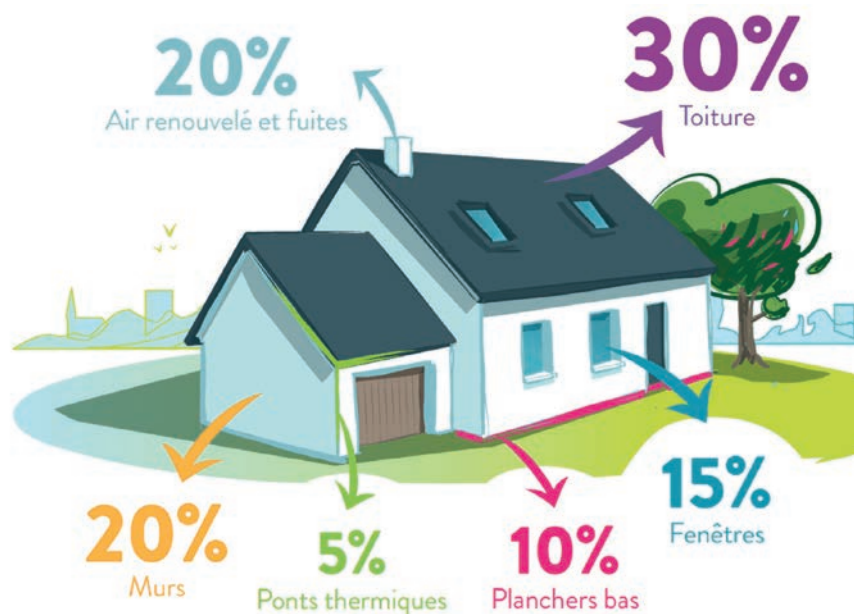
Cette aide s'adresse à tous les propriétaires de bâtiments situés en Wallonie, destinés principalement au logement et construits depuis plus de 15 ans. Désormais, un propriétaire bailleur peut demander une prime de la Région pour autant qu'il respecte la grille indicative des loyers pendant 5 ans minimum.

Pour pouvoir débloquer le processus qui vous permettra de recevoir les primes pour les différents travaux, **vous devez d'abord réaliser un audit de votre logement**. L'auditeur logement agréé par la Région wallonne a pour mission d'analyser la qualité énergétique globale de l'habitation et de mettre en évidence les problèmes éventuels auxquels il conviendrait de remédier (ex. manque d'étanchéité de la toiture, instabilité des murs, ...).

Suite à cette analyse, l'auditeur vous dira par où commencer pour améliorer de manière cohérente votre bâtiment, améliorer votre confort, voir vos factures de chauffage diminuer et contribuer, à votre échelle, à la lutte contre le dérèglement climatique !

Le montant de base des primes sera multiplié par 1, 2, 3, 4 ou 6 selon votre catégorie de revenus et selon la composition de votre ménage. Le montant des primes dépendra aussi des travaux que vous souhaitez réaliser et de leur contribution à l'amélioration de la performance énergétique de votre habitation. Mais toujours avec un maximum de 70 % des factures.

À noter que certains travaux ne faisant pas l'objet d'une prime, comme l'adaptation du logement au handicap d'une personne à charge ou l'installation de panneaux solaires photovoltaïques, peuvent bénéficier d'un prêt à taux zéro (Renoprêt) auprès de la **Société wallonne du Crédit social (SWCS)** si vous avez 2 enfants ou moins ou auprès du **Fonds du Logement de Wallonie (FLW)** si vous avez minimum 3 enfants.



Pour plus d'informations sur les prêts à taux zéro :

- Si vous avez 2 enfants ou moins, vous devez vous adresser à la Société wallonne du Crédit social (SWCS) : 078/158 008 ou www.swcs.be
- Si vous avez au moins 3 enfants à charge ou assimilés, vous devez vous adresser au Fonds du Logement de Wallonie (FLW) : 071/207 711 ou www.flw.be

Les primes communales sont maintenues et représentent jusqu'à 20 % du montant octroyé par la Région wallonne avec un plafond de 500 € par dossier.

Envie de vous renseigner davantage sur les primes de la Région wallonne ?

primeshabitations.wallonie.be - energie.wallonie.be - logement.wallonie.be

Guichet de l'énergie d'Arlon : Rue de la Porte Neuve, 20 à ARLON

Conseils techniques personnalisés, neutres et entièrement gratuits prodigués par des spécialistes.

Service logement : Mme Marie LIÉTAERT - 38 rue Haute, 6791 Athus - Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h
Tél. : +32 63 38 12 71 - lietaertm@aubange.be

COLLECTE DES DÉCHETS

Finis le duobac, place au « sac + sac ». Pourquoi cette décision ?

En mai 2019, le Conseil communal a adopté le système « sac + sac » pour la collecte séparée des déchets organiques et résiduels. Dès janvier 2020, vos déchets devront donc obligatoirement être conditionnés dans les sacs réglementaires. Voici pourquoi.

LE TRI EST MAUVAIS

4/10

C'est le nombre de duobacs bien triés dans notre commune...

POUR L'ENVIRONNEMENT

Il faut le reconnaître, en matière de tri des déchets, la Ville d'Aubange fait partie des mauvais élèves. En 2018, seuls 4 duobacs sur 10 étaient bien triés. Résultat, des bouteilles et sacs en plastique, des canettes et autres emballages se retrouvent dans les installations de compostage au lieu d'être amenés au recyparc. En effet, ces éléments polluent la « partie verte » et empêchent le recyclage et la valorisation des déchets organiques au centre de tri.

Malheureusement, ni la sensibilisation ni les contrôles n'ont amélioré la qualité du tri de nos déchets. La commune a donc pris une décision importante : adopter un outil de collecte plus facile à gérer en zone urbaine, à savoir le système « sac + sac », et renforcer la sensibilisation et les contrôles. Ces derniers seront facilités puisque les sacs sont transparents.



TROP DE DÉCHETS

50% de plus que la moyenne

194 kg/hab.

C'est la quantité de déchets collectés via les duobacs à AUBANGE. Et c'est 50% de plus que la moyenne IDELUX.

POUR NOTRE CADRE DE VIE

Pour certaines personnes vivant en appartement ou en maison mitoyenne, il n'est pas possible de rentrer le duobac. Les duobacs encombrant alors en permanence les trottoirs. Avec les sacs, nous améliorerons le cadre de vie. En effet, les sacs, plus facilement manipulables, pourront être mieux stockés et ils seront déposés en bord de route uniquement la veille du jour de la collecte. Tout bénéfique pour la sécurité et l'hygiène de nos rues.

ENSEMBLE, NOUS POUVONS Y ARRIVER

Cette décision a été prise à l'unanimité par le Collège et la majorité du Conseil communal pour le bien de notre Commune et de l'environnement. Nous espérons que, passées les craintes du changement, vous comprendrez et soutiendrez notre action pour que les déchets diminuent et que le tri et le recyclage s'améliorent !

Le Collège communal d'Aubange

D'autres infos suivront. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter :

La Commune : Secrétariat | +32 63 38 12 57 | secretariat@aubange.be
IDELUX : M. BASTOGNE | +32 63 42 00 46 | stephane.bastogne@idelux.be

DEUX SACS « VILLE D'Aubange »

- Un **sac biodégradable** pour la matière organique.
- Un **sac plastique** pour les déchets résiduels.

Un rouleau de chaque sac sera offert à chaque ménage. Par la suite, les sacs seront en vente dans les commerces locaux et à l'administration communale.

Le prix des sacs permet de financer le coût du sac mais aussi la collecte et le traitement des déchets contenus dans les sacs. Le système ne sera pas plus cher : le prix des sacs sera compensé par une diminution de la taxe forfaitaire et un rouleau de chaque type de sacs sera offert.

BIEN UTILISER LES SACS

SÉPARER LA MATIÈRE ORGANIQUE ET LES DÉCHETS RÉSIDUELS.

Vous jetteriez des plastiques dans votre jardin ? Non ! Alors, triezy bien et jetezy dans le bon sac. Sinon, ces plastiques se brisent en petits morceaux dans les installations de compostage, passent au travers des mailles des tamis et se retrouvent dans le compost.



Matière organique



Ne sont pas acceptés dans les déchets organiques :

- capsules de café, emballages en plastique de charcuterie, de fromage...

La **matière organique**, c'est ce qui allait dans le côté vert du duobac. Il faudra dorénavant la déposer dans le **sac biodégradable**. Attention :

- Il est interdit d'y déposer des déchets liquides ou chauds.
- Laissez votre sac dans un espace aéré.
- Utilisez votre sac maximum 2 semaines.

Déchets acceptés : ce qui allait dans le côté vert du duobac : épluchures, restes de cuisine, petits déchets verts, coquilles d'œufs, de noix, marcs de café et sachets de thé, essuie-tout, papiers gras, serviettes en papier...



Sac
biodégradable
communal



Biométhanisation

- compost
- électricité
- chaleur



Déchets résiduels



Ne sont pas acceptés dans les déchets résiduels :

- déchets recyclables : papier, verre, bouteilles plastiques, canettes...
- déchets dangereux

Les **déchets résiduels**, c'est ce qui allait dans le côté gris du duobac. Il faudra dorénavant les déposer dans le **sac plastique**. Attention :

- Emballez les objets coupants ou pointus.
- Le poids du sac ne peut pas dépasser 20 kg.

Déchets acceptés : emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes de beurre...), papiers alu, serviettes hygiéniques, poussières, cendres froides, litières, flacons de sauces et boîtes de plats préparés...



Sac plastique
communal



**Valorisation
énergétique**

- électricité
- chaleur

BIEN TRIER LES DÉCHETS RECYCLABLES

- Bouteilles et bocaux en verre > **bulles à verre**
- Papiers et cartons > **collecte en porte-à-porte ou recyparc**
- Emballages recyclables, encombrants et déchets dangereux > **recyparc**

RECYCLER LES ANCIENS DUOBACS

- Les duobacs seront récupérés afin d'être recyclés. Vous serez informés des modalités pratiques dans le courant du mois de novembre.
- Si vous désirez garder votre duobac pour un autre usage, c'est possible. Attention, il ne pourra plus être utilisé pour la collecte ni se trouver sur les trottoirs !

FAQ – Questions/réponses: Sacs + sacs

Combien cela va coûter aux citoyens ?

Le coût global de la collecte des immondices devrait baisser puisque la vidange dans le véhicule de collecte ne sera plus facturée à la Commune (0,47€/pesé – soit 110. 000 €/an). La Commune s'engage à répercuter cette baisse des frais sur les citoyens via notamment une diminution de la taxe et des sacs offerts.

De plus, actuellement, le nombre de ramassages est forfaitairement limité selon la composition des ménages (ex: 30 passages par an pour un ménage de deux personnes). En cas de dépassement du nombre de passages autorisés, le citoyen paie aujourd'hui une surtaxe. Avec la collecte par sacs, cette limite disparaît (1 passage par semaine mais sans limite du nombre de semaines).

Quel impact pour l'environnement ? L'utilisation de sacs en plastique n'est-elle pas plus polluante ?

Les futurs sacs de collecte seront composés de nombreuses matières déjà recyclées. Aujourd'hui, de nombreux sacs plastiques non recyclables polluent les duo-bacs. Ils sont parfois même déposés dans la partie verte du conteneur, partie réservée aux déchets organiques. Ce mauvais tri empêche le recyclage des déchets verts au centre de tri.

La matière étant contaminée elle ne pourra donc pas être valorisée comme compost en agriculture.

Avec les sacs, le tri sera meilleur puisque les sacs sont directement visibles par le service de collecte. En cas de non-respect, les amendes administratives seront appliquées.

Faudra-t-il plus de place pour stocker les déchets ?

L'espace nécessaire au stockage des déchets ne sera pas plus important qu'avec les duo-bacs. Au contraire, les sacs sont plus petits et sont aisément manipulables. La place pour entreposer les duo-bacs dans certains immeubles manque actuellement. Avec les sacs, il en sera fini des duo-bacs ventouses qui restent sur les trottoirs quotidiennement. Cela contribuera certainement à une meilleure qualité de vie des citoyens et un aspect plus agréable de nos rues.

Quid des sacs éventrés, déchirés, par les animaux ?

Rien n'empêche les citoyens de placer les sacs dans des boxes grillagés ou dans d'autres récipients tels que des poubelles ou des bacs, et ce, pour empêcher leur dégradation avant la collecte. Nous rappelons également que les sacs, comme les duo-bacs, ne peuvent être sortis avant 20h la veille de la collecte.

Quelques réalisations du service travaux



Placement de barrières à la rue Cockerill à Athus.



Placement de bancs à Battincourt.



Travaux de rénovation des îlots de la rue de Rodange à Athus. Remplissage avec des pavés autobloquants.



Nouvelle extension de l'école d'Aix-sur-Cloie.

Travaux



Mise en place de copeaux à la plaine de jeux d'Halanzky.



Placement du module de jeux à la plaine d'Halanzky et aménagement



Rafraîchissement de la plaine de jeux du Joli Bois à Athus.



Rénovation du bureau de l'urbanisme au 38 rue Haute à Athus.



Réception du porte outil de désherbage et test dans nos cimetières.



Centre
Culturel
de la Ville
d'Aubange

17, rue du Centre B-6791 ATHUS

Infos et réservations: 063 38 95 73
animation@ccathus.be – ccathus.be

Heures d'ouverture:

Lundi > vendredi: de 9 h 30 à 17 h
Les soirs de spectacles dès 19 h 45
Salle et parking accessibles aux
personnes à mobilité réduite.

La grande exposition des lutins

Du 12 au 27 octobre

Lutins, Nutons et compagnie: petits
peuples de chez nous.

Savoirs de laine:

Atelier Papotes et Pelotes

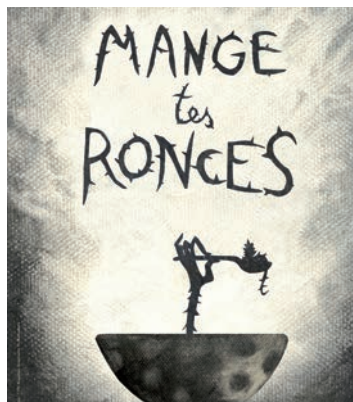
Mercredi 23 octobre – 14 h > 17 h

L'atelier s'adresse à toutes les
personnes qui aiment tricoter ou
crocheter, les débutant(e)s comme les
confirmé(e)s.

Mange tes ronces

Théâtre d'ombres, dès 5 ans

Jeu 31 octobre – 16 h 30



Un grand moment de rire et de poésie
visuelle et sonore.

Savoirs de laine:

Atelier Feutre

Samedi 9 novembre – 14 h > 17 h

Atelier d'échange de savoirs autour du
feutre, en présence du Collectif
Sam'Crock.

➔ Harpaille, Clémaraïs, Aubange.

Frédéric

Spectacle - Samedi 9 novembre –
20 h 15



Une merveille de spectacle!
Jean-François Breuer livre une
prestation incroyable, touchante et
drôle à la fois.

Tu dors où ce soir ?

Conférence gesticulée - Vendredi 22
novembre – 20 h 15

Le seul spectacle qui parle de toit !

Noël au théâtre: R-O-B-O-T

Théâtre d'objets, dès 4 ans

Dimanche 1^{er} décembre – 14 h



Un petit bijou qui regorge de créativité
et d'inventivité !

Noël au théâtre: Show patate !

Théâtre, dès 3 ans

Dimanche 1^{er} décembre – 16 h 30



Un spectacle de clown pour enfants
mais également pour adultes !

➔ Cercle R. Laurent, à Rachecourt.

Pagaille paradis

Lecture-spectacle

Vendredi 13 décembre – 20 h 15

Vous ne regarderez plus le ciel de la
même façon... Attention: spectacle
hilarant !

Noël au théâtre: Tombalô

Théâtre, dès 2 ans et demi

Samedi 14 décembre – 18 h 30



Duo burlesque sans paroles pour
moussaillons.

➔ Salle de l'Alliance, Sélange.

Des couleurs, des formes et des matières



Exposition du 8 au 22 décembre

Vernissage le samedi 7 à 19 h.

➔ Harpaille, Clémaraïs, Aubange.

De connivence, les couleurs, les formes
et les matières s'associent pour nous
surprendre par leur originalité, en
étroite complicité avec les artistes,
créateurs de compositions étonnantes.

Les couleurs vives et pastels, roses et
bleues dialoguent avec sérénité.

Les formes insolites, aériennes
rythment l'espace.

Les matières inattendues s'amuse
entre elles, heureuses de nous réjouir.

Commissaires d'exposition :

Martine Meunier et Emmanuel Grégoire.
0494 08 40 93

martineunier@laposte.net

Infos et réservations :

063 38 95 73

animation@ccathus.be

www.ccathus.be



Bibliothèques Communales d'Aubange

Bibliothèque Hubert Juin Athus

Infos et réservations : 063 24 06 80
athusbibliotheque@gmail.com

Heures d'ouverture :

Lundi : 13 h > 18 h
Mercredi : 9 h > 12 h & 13 h > 18 h 30
Vendredi : 9 h > 18 h
Samedi : 8 h 30 > 12 h
Salle et parking accessibles aux
personnes à mobilité réduite.

Bibliothèque de Halanzy

Infos et réservations : 063 42 23 35
halanzybibliotheque@gmail.com

Heures d'ouverture :

Mercredi : 9 h > 12 h & 14 h > 18 h
Vendredi : 14 h > 18 h
Samedi : 9 h > 12 h

Bibliothèque Frédéric Kiesel Rachecourt

Infos et réservations : 063 22 96 50
rachecourtbibliotheque@gmail.com

Heures d'ouverture :

Mardi : 18 h > 20 h
Mercredi : 14 h > 18 h

PROJET HARRY POTTER



Le monde magique d'Harry Potter

Expo: Du 12 octobre au 13 novembre
Vernissage vendredi 11 octobre, dès
19 h 30. ➔ Bibli. Hubert Juin, Athus.

Quiz magique

Évènement

Samedi 12 octobre – 20 h

Il faut du courage pour affronter ses
ennemis mais il en faut encore plus
pour affronter ses amis !

➔ Centre Culturel, Athus.

Atelier créatif

(perles à repasser)

Ma. 15 octobre – dès 16 h

➔ Bib. Frédéric Kiesel, Rachecourt.

Ateliers créatifs

(baguettes – feutrine – lutin)

Me. 16 octobre – 14 h > 17 h

Sa. 19 octobre – 14 h > 17 h

Me. 6 novembre – 14 h > 17 h

➔ Bibli. Hubert Juin, Athus.

Atelier potion

Me. 23 octobre – de 14 h à 17 h

➔ Bibli. Hubert Juin, Athus.

Escape game

Samedi 26 octobre – dès 14 h

Dimanche 27 octobre – dès 14 h

➔ Bibli. Maurice Bon, Halanzy.

La prophétie de l'horloge

Ciné en famille, dès 7 ans

Dimanche 27 octobre – 15 h

Venez frissonner en famille !

➔ Centre Culturel, Athus.

Harry Potter à l'école des sorciers

Ciné en famille, dès 5 ans

Lundi 28 octobre – 19 h 30

Vente de Dragées surprises de Bertie
Crochue. Osez-vous les essayer ?

➔ Centre Culturel, Athus.

Cuisine encore plus épouvantable

Stage de cuisine, de 7 à 12 ans

Du 28 au 31 octobre – 9 h > 16 h

Tous en cuisine pour Halloween !

➔ Centre Culturel, Athus.

Heure du conte

Mardi 29 octobre – 19 h 30

➔ Bibli. Maurice Bon, Halanzy.

Heure du conte

Me. 30 octobre – 15 h

➔ Bibli. Hubert Juin, Athus.

Atelier Courges

Mercredi 30 octobre – 16 h

➔ Bibli. Maurice Bon, Halanzy.

Atelier créatif

(baguettes et/ou hibou)

Judi 31 octobre – 14 h > 17 h

➔ Bibli. Maurice Bon, Halanzy.

Soirée jeux

Ve. 8 novembre – 9 h 30 > 22 h 30

➔ Bibli. Hubert Juin, Athus.

Escape game

Samedi 9 novembre – dès 14 h

Di. 10 novembre – dès 14 h

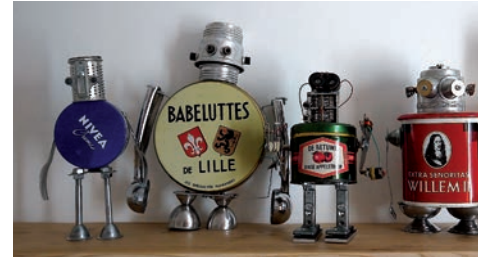
➔ Bibli. Maurice Bon, Halanzy.

Heure du conte

Mercredi 13 novembre – 15 h

➔ Bib. Frédéric Kiesel, Rachecourt.

SALON JEU T'AIME



Évènement

Di. 24 novembre – 10 h à 17 h

Une journée destinée aux familles et aux
amateurs de jeux en général.

➔ Domaine de Clémarais, Aubange

Athénée Royal d'Athus : Jeux de
société en allemand (dès 12 ans, 10 ans
si la langue maternelle est l'allemand).

Bibliothèque et Ludothèque

Centrale : Jeux du prix « Jokers » /
Jeux géants.

Bibliothèque Hubert Juin :

Activités autour d'Harry Potter / Bourse
aux jouets (à La Harpaille, Clémarais,
Aubange).

Centre Culturel de la Ville

d'Aubange : Atelier « Construis ton
robot »

(dès 8 ans)

Les Ateliers CircoMathiques :

Initiation au cirque.

Crilux : « Memory » autour de la convi-
vialité (enfants) / Dîner en famille
(dès 15 ans)

Croix Rouge : Animation sur les
accidents domestiques (3-6 ans).

Du tiers et du quart :

Jeux de société / Coin lecture /
Manipulation (petits) /
Atelier peinture Warhammer®.

Fox et compagnie : Démonstrations de jeux de
construction et Kapla®.

Oxfam : Sensibilisation au commerce
équitable avec jeux (8-12 ans).

*Dans le cadre du salon « Jeu t'aime » (un
projet Yapaka.be de la FWB et de la ludo-
thèque centrale) relayé par la Bibliothèque
Hubert Juin sur la Ville d'Aubange.*

D'une exposition à l'autre Domaine de Clémaraire à Aubange

**La force du travail:
de la forge à la
fourche et de la faux
au fuseau**

Le thème de l'exposition au passé tout proche a rendu un hommage de noblesse au labeur manuel, de la terre à la sidérurgie en passant par le bûcheronnage et les travaux féminins.

Contentons-nous de quelques chiffres : plus de 600 visiteurs, que nous remercions chaleureusement, sont venus apprécier pas loin de 250 œuvres réalisées par une bonne cinquantaine d'artistes de Gaume et d'Ardenne, prêtées par ces derniers ainsi que par une dizaine d'institutions culturelles durant trois semaines.

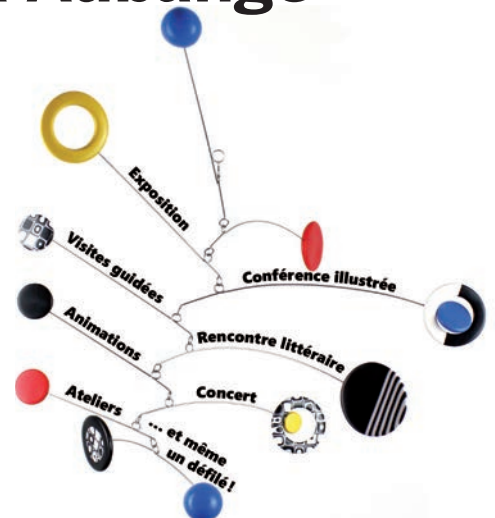
Une **publication** viendra bientôt clôturer cet événement.

La collaboration entre la Ville d'Aubange et le Centre culturel permet aux commissaires d'exposition – Martine Meunier et Emmanuel Grégoire - d'en proposer une nouvelle juste avant les prochaines fêtes de fin d'année :

**Des couleurs,
des formes
et des matières**

Délaissant pour un temps le figuratif, c'est l'autre grand pan de l'Histoire de l'Art qui sera mis à l'honneur. Ainsi, dès le 8 décembre et jusqu'au 22 vous attendent une profusion de couleurs, une multitude de formes et un éventail de matières. Des artistes locaux mais pas que puisque le rayon géographique s'étend jusqu'à Luxembourg ville et la région liégeoise, ont répondu avec enthousiasme à notre invitation.

Aussi, nous vous annonçons la présence d'assemblages de Jean Morette, de sculptures en marbre de Carrare d'Amilcare da Pieve, de créations textiles de Marie-Hélène Debouille, des peintures à l'huile d'Odile Goffin, de Yolande Benats, d'acryliques d'André Hames et de Youthanasia, de créations en matériaux divers de Guy Jespère, de Yolande Lomry, de Marie-Christine Nadin et de Brigitte Stoffel, de céramiques de Jacqueline Roumez et de luminaires d'Agucho Velasquez.



N'oubliez pas de laisser de larges espaces vides dans vos agendas, car une farandole d'activités viendront s'intégrer dans cet événement : rencontre avec les artistes, démonstration de la technique du pouring, conférences l'une consacrée à Paul Klee par E. Grégoire et l'autre à « L'œuvre d'Albert Gatez, au cœur de l'abstraction du Luxembourg belge », par Paul Mathieu, visites guidées, cours sur l'Arte Povera, concert de percussions et même un défilé.

Nous vous convions à savourer ces délicieux moments culturels.

